

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 MAI 2013

L'an deux mil treize le deux mai 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 26 avril 2013, sous la Présidence de Mr Jean-Pierre FESTA, Maire.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Rose AMAR, M. Philippe GONDRE, Mr André VINCENT, M. Joseph GRIMAUD, Mr Benoît GOSSELIN, M. Jean-Pierre LASMAN, Mr GARNIER Jean-Yves, Mr Laurent DAUMARK, Mr Pierre GONSOLIN, Mme Marie-Claude KERGIETER, Mme Béatrice ALLOSIA, Mme, Mr Jean Luc MOTTE, Mme Annie MICHELON, M. Laurent PELLEGRIN, Mme Anne DEBLEVID, M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Emmanuelle CHAIX, Me TRIPODI Nadine.

Absents excusés : GOURDOU Bernard, ROGAZZO Carmine, BOURGEOIS Marie-Anne, FERRARO Fabien, GOURY Dominique.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT.

OBJET : RENOVATION EXTENSION VVF VILLAGES – VALIDATION DU MARCHE DU LOT N°1 – TRANCHE FERME – CONSTRUCTION DE 3 CHALETS HLL.

Suite à la commission d'appel d'offre du 03 avril 2013 et à la négociation par le Maître d'oeuvre PRO BA TP Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise FESTA d'un montant de 41 030.97 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE :

- **De valider** l'acte d'engagement de ce marché présenté la l'entreprise FESTA pour un montant de 41 030.97 € HT.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ce marché et toute pièce se rattachant à ce dernier

Membres en exercice :	26
Membres présents :	21
Pour :	21
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 02 mai 2013

Pour copie conforme
Le Maire
Jean Pierre FESTA

